

Réunion du Comité de quartier n° « 7 »**Date** : 17 mai 2019**Lieu** : Ferme d'Ennequin**INFORMATIONS GÉNÉRALES****Vos référents de quartier :**

- **Référent titulaire** : Myriam DELMACHE
- **Référent titulaire** : Alain BEAUCHAMPS
- **Référent suppléant** : Andrée ANSART
- **Référent suppléant** : Jean DUMONT

Vos élus de liaison :

- Brigitte MARTEL (BM) excusée
- Claudine PIERQUIN (CP)

Intervenant(s) éventuel(s) :**Nombre de personnes présentes** : 23**Heure de début** : 19h08**Heure de clôture** : 20h38**Rappel de l'ordre du jour :**

1. Réponses aux sujets en cours.
2. Proposition de formulaire d'anomalie-incident.
3. Positionnement des caméras suite aux deniers accidents.
4. Stationnement sauvage de la rue Ambroise Paré.
5. Quelles sont les formalités pour passer de bonnes vacances ?
6. Questions diverses.
7. Pot de l'amitié.

*Début de la réunion***CONTENU DES ÉCHANGES**

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

Ouverture par Claudine PIERQUIN.

Elle présente, pour les nouveaux participants, les référents excuse Brigitte MARTEL et ouvre les débats.

1. Réponses aux sujets en cours.

- Camions rue du Chemin des Postes : pas de réponses actuellement. La situation n'évolue pas au détriment des habitants.
- Chaussée rue Paul DOUMER : les travaux de remise en état vont être réalisés.
- Vitesse excessive rue du Capitaine Michel : la police en a été informée.
- Sens interdit rue de la Basse Marlière (pas rue de GESEKE comme indiqué dans le compte rendu précédent. Les beaux jours arrivent et pour un problème de sécurité il serait bien de faire quelque chose.

2. Proposition de formulaire Anomalie-Incident.

Jean propose un formulaire facile à compléter. Il montre un exemple de ce que cela pourrait donner. Il indique qu'il n'y a aucune obligation de résultat de la part de la municipalité. *C'est un moyen de suivre les problèmes des résidents et d'être plus réactif : il ne faut pas attendre la réunion du comité de quartier pour effectuer un signalement.*

Quelques questions sont posées par les participants : pourquoi ce document n'est pas diffusé à tous les comités de quartier ? *On va déjà l'essayer sur le nôtre et voir s'il est utilisé et si on a des retours.*

Il est accepté par l'ensemble des participants.

Sont joint au compte rendu le document vierge et l'exemple présenté.

3. Positionnement des caméras suite aux deniers accidents.

Plusieurs accidents se sont produits notamment sur le boulevard de la république (une camionnette de la ville de LILLE a été dérobée par trois individus, elle a embouti deux voitures et renversé un candélabre de l'éclairage publique).

Beaucoup de participants souhaitent l'implantation de caméras mais avec enregistrement pour pouvoir poursuivre des personnes indécrites.

Une personne s'est fait « exploser » son rétroviseur et son pare-brise près de la ferme d'Ennequin (par des jeunes en scooter et sans casque) mais la caméra ne film qu'en diercet et n'enregistre pas, personne ne regarde ce qui se passe et il est difficile de savoir à qui elle appartient, en tous cas pas à Loos. Elle a déposé plainte avec difficulté : les différents services de polices se renvoyant la balle même si ceux-ci ont obligation de prendre le dépôt de plainte.

Le positionnement des caméras doit être stratégique (Entrée du Parc de Loisirs, entrée du Chemin de Flesquière, carrefour du boulevard de la république et rue Guy Moquet, carrefour de l'épi de Soil...)

4. Stationnement sauvage de la rue Ambroise PARE.

Nous constatons des stationnements indécrites rue Ambroise PARE, voire dangereux par ce que certains véhicules dépassent sur la chaussée : les voitures se garent sur la bande herbagée causant des ornières. Les établissements (sociétés, écoles) n'ont pas de parking assez important pour accueillir toutes les voitures.

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

Trois bâtiments doivent être construits, ils devraient disposer de parkings suffisants. En tout état de cause c'est un problème que la municipalité doit transmettre à la MEL.

5. Quelles sont les formalités pour passer de bonnes vacances ?

Les vacances approchent, il est bon de signaler son absence à la Police Municipale, à ses voisins, d'organiser la relève du courrier. Il serait bien de voir comment s'inscrire à l'opération « Voisins vigilants ».

6. Questions Diverses.

Stationnement près des jardins familiaux et rue de la Basse Marlière. Le projet semble inconcevable : actuellement il est difficile de sortir de la venelle de la Marlière.

De plus le parking de la rue de la Basse Marlière est devenu un coin à dealer et malfaisants. Des riverains qui se sont plaint directement aux « visiteurs » se sont retrouvés avec des dépôts d'ordure à leur porte ont se sont fait brûlés leurs véhicules : les habitants ne « râlent » plus.

Le parking face au lycée Duhamel n'est pas utilisé le week-end.

Ne pourrait-on agrandir le parking à l'intérieur du parc de loisirs ? NON.

Maison de la rue du Capitaine Michel ou maisons des « horreurs »

La municipalité a fait murer les issues mais c'est encore un repaire de drogués. Les résidents se sentent en insécurité. Le même problème se pose pour les espaces verts mal entretenus entre le Chemin des postes et la rue Nelson Mandela : il faudrait couper la végétation pour que personne ne puisse s'y cacher pour se droguer.



Ramassage des encombrants aux Oliveaux.

Un ramassage y a été réalisé, ne pourrait-on pas faire la même chose partout ? C'était une opération spécifique réalisée par la Fabrique de l'emploi dans le cadre de sa « ressourcerie ».

Les habitants souhaitent un parcours aléatoire de la Police pour l'Epi de Soil.

Sortie de la rue de l'égalité.

Le constat est que le dos d'âne et le stop ne permettent pas d'entrer et sortir facilement de cette rue. Les résidents peuvent attendre 20 minutes avant de pouvoir passer. Les voitures passent à plus de 60 km/h quand le feu est vert et ne laissent pas d'espace pour s'insérer.

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.

quand le feu est rouge. La solution serait de retirer le dos d'âne et le stop pour ne laisser qu'une priorité à droite avec signalisation : les véhicules seraient obligés de respecter la vitesse autorisée de 30 km/h.



Le même problème se pose avec l'allée Guy Moquet.

Chemin de Flesquières : est-il possible de mettre un panneau « Impasse » à l'entrée, au niveau du rond-point pour éviter que des véhicules ne viennent se garer devant les garages des habitants ?

Cartouches de Gaz : des cartouches identiques à celles-ci ont été retrouvées. Que faire ?



Constat : moins de participation, les sujets attendent des réponses concrètes.

Clôture de la réunion

Information importante : La rédaction des comptes rendus est assurée par les référents des comités de quartier. La Ville relaie les informations qu'ils contiennent mais ne peut être tenue responsable des propos qui y sont tenus.